

SECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

CSP MEAUX - U.I.R.

P.V. : 2000/001164/ M

# PROCES VERBAL



L'an deux mille,  
le vingt trois février à onze heures dix

Nous, Sébastien PELLEGER  
CAPITAINE DE POLICE  
en fonction à l'U.I.R. du C.S.P. MEAUX (77) -

Officier de Police Judiciaire en résidence à MEAUX (77).....

--- Poursuivant l'enquête dans les mêmes formes de droit, -----

--- Avons mandé et constatons que se présente Monsieur Mathieu LARUE, né le 11/11/1970 à PONT AUDEMER (27), de Nationalité Française, responsable de service décor, sous-vide et emballage, demeurant à la Société SAPAR qui nous déclare : -----

--- " Je travaille pour la Société SAPAR depuis le 12 avril 1999 j'ai été embauché en tant que responsable et d'autre part j'ai occupé l'appartement situé dans le bâtiment de la SAPAR avec ma famille, en contre-partie je devais assurer une surveillance du bâtiment en l'absence des personnels notamment en fin de semaine. -----

--- Ce rôle de gardien était occupé par un couple de personnes, qui travaille toujours pour la Société SAPAR mais qui pour des raisons personnelles ont quitté l'appartement. -----

--- SI J'ai vu Monsieur AUGER samedi 19/02/2000 et dimanche 20/02/2000, il est venu comme il le fait quasiment tous les fins de semaine. Il est venu travailler dans son bureau, je suis amené à faire des rondes d'inspection dans les locaux et je n'ai jamais eu l'occasion de le rencontrer dans ceux-ci. Je m'assure que tout va bien, et vérifie régulièrement la température intérieure des chambres froides. -----

--- J'ai quitté l'appartement le lundi 21 février 2000 à 05h50, et j'ai mis en marche les chaudières utilisées pour faire chauffer les préparations charcutières. -----

--- Je n'ai constaté aucune anomalie. -----

--- Les personnels ont commencé à arriver à partir de 06h00, car il s'agissait d'une journée de production, cette dernière débute à 06h30. -----

--- J'ai pris mon travail personnellement à 07h00, mon équipe et moi-même avons des produits à passer dans la salle décor, des produits en gelée ont été démoulés, ils ont été déposés sur un chariot qui a été emmené dans la salle de conditionnement pour emballer les produits et les déposer dans des cartons. -----

--- L'opération s'est terminée vers 09h45, -----

--- La chaîne a été moussée, il s'agit d'une opération de nettoyage et désinfection, le produit fait effet en un quart d'heure, les personnels sont partis en pause durant ce temps, je les ai accompagné, au retour, n'ayant plus de produit à passer, je les ai envoyé en production et je leur ai dit que j'allais rincer tout seul. -----

--- J'ai rincé, l'opération terminée, je suis allé voir l'heure à l'horloge du réfectoire, il devait être 11h07, il est interdit de porter des bijoux dans l'enceinte de la Société pour des raisons d'hygiène, je ne portais pas ma montre. -----

--- J'ai alors décidé au vue de l'heure d'aller donner un coup

AFFAIRE :

INCENDIE DES ETS SAPAR

OBJET :

audition de Monsieur  
Mathieu LARUE

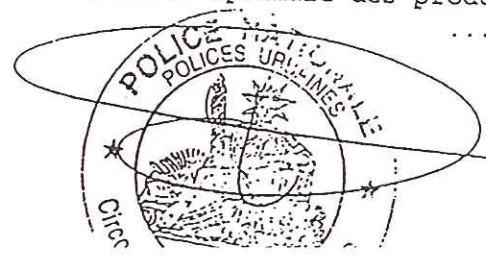
REPR



de main au magasin afin d'étiqueter les tranches de produits qui  
avaient été conditionnées. -----  
--- J'ai travaillé, à un moment l'éclairage de la salle de  
préparation de commandes s'est éteint ainsi que l'éclairage de  
la grande chambre froide où sont stockés les produits prêts à  
être expédiés. -----  
--- Par contre les néons d'éclairage situés sur les côtés  
fonctionnaient toujours, nous n'avons pas été par conséquent  
plongés dans le noir. -----  
--- Je m'en suis pas personnellement rendu compte, une collègue  
Patricia m'a demandé de faire le nécessaire pour rétablir  
l'éclairage de la chambre froide, où l'obscurité était totale,  
ne permettant plus de travailler. -----  
--- Cela s'est passé peut-être entre 20 ou 25 minutes après que  
je sois arrivé dans ce local. -----  
--- J'ai décidé d'aller du magasin jusqu'au comble où se  
trouve les installations électriques, je suis passé devant la  
salle des gelmax, machines utilisées pour la fabrication de la  
gelée, j'ai entendu un bruit de verre brisée qui provenait de  
celle-ci, j'ai ouvert la porte, j'ai constaté la présence d'un  
néon brisé sur le sol, j'ai tourné la tête et j'ai vu au niveau  
de l'interrupteur de la lumière du plafonnier des flammes qui se  
propageaient sur la gaine du câble électrique. -----  
--- Si l'éclairage du couloir fonctionnait, je ne me souviens  
plus si l'éclairage fonctionnait encore ou pas dans la pièce, il  
y avait déjà de la fumée, j'ai ouvert plus encore la porte et  
sur le mur de gauche en entrant dans cette salle, j'ai vu des  
flammes qui se trouvaient sur celui-ci à mi-hauteur, elles sont  
montées quasiment instantanément au plafond, elles faisaient  
comme des rouleaux au plafond et sur le mur, -----  
--- que suis parti, je ne sais plus si j'ai fermé la porte, j'ai  
couru et j'ai traversé l'usine pour prévenir Francis JARDIN afin  
qu'il appelle les Pompiers, je suis revenu à la salle pour  
essayer d'éteindre le feu, je crois que Sébastien ROTH m'a donné  
un coup de main pour activer la lance à incendie qui se trouvait  
à proximité, j'ai tiré la lance, j'ai suffoqué, de l'eau est  
sortie de la lance, mais je l'ai laissé sur place rapidement en  
raison des fumées qui m'empêchaient de respirer. -----  
--- Je suis sorti, j'ai rejoint ma femme à l'appartement pour la  
prévenir et pour lui demander de sortir rapidement, je l'ai  
accompagné. -----  
--- Si je n'ai pas participé personnellement à l'évacuation de  
mes collègues, d'autres s'en sont chargés. -----  
--- Je n'ai vu personne au moment où j'ai vu les flammes dans la  
salle, je n'ai pas constaté la présence d'objet au pied des  
murs, autant que je me souviens, en fait l'interrupteur, un  
modèle étanche, de couleur gris anthracite, ne brûlait pas,  
seule la gaine était attaquée par les flammes, et ces dernières  
couraient le long de la gaine et montaient vers le plafond. -----  
--- Quand je m'en suis aperçu, une trentaine de centimètres  
environ étaient la proie des flammes. -----  
--- Je n'ai senti aucune odeur anormale, je n'ai pas entendu  
d'autre bruit curieux que le bris du verre sur le sol, et comme  
je vous l'ai déjà indiqué j'ai effectivement constaté la  
présence de morceaux de verre que j'ai reconnu comme étant celui  
d'un tube fluorescent d'éclairage, pour lequel seul un morceau  
de quelques centimètres n'avait pas été cassé. -----  
--- Actuellement, j'avais comme la plupart de mes collègues pour  
unique objectif : assurer une qualité optimale des produits

REP

*Handwritten signature*



.../...

fabriqués, tout le monde était sensible à ce qui venait de frapper notre société, à savoir un problème de présence de quantité anormale de bactérie listéria dans les produits fabriqués, ayant eu pour conséquence immédiate, le retour d'une grosse quantité de produits fabriqués et la baisse de la production. -----

--- Il n'a pas été envisagé de voir une partie des personnels mis en chômage technique, il n'a pas été prévu de plan social dans le cadre de cette affaire. -----

--- Les faits sont, tel que j'ai pu les voir, de nature accidentelle, le problème doit provenir de l'éclairage, -----

--- SI La salle des gelées est complètement fermée, par contre une porte permet l'accès depuis le couloir et une autre porte permet l'accès depuis la salle dite "Décor", -----

--- SI la porte du côté couloir était fermée, par contre je n'ai pas fait attention au fait de savoir si l'autre l'était ou pas. -----

--- Elle doit normalement l'être pour des raisons d'hygiène. -----

--- SI La salle des gelées était vide de tout personnel, comme l'était également celle des décors, ainsi que celle de mise sous vide. -----

--- Je n'ai rien d'autre à vous déclarer." -----

--- Après lecture, Monsieur Mathieu LARUE persiste et signe avec nous le présent à douze heures dix. -----

Mr Mathieu LARUE

L'O.P.J.

**REPRODUCTION INTERDITE**

